

Procès-verbal de l'AG de l'ANCE du 19 mars 2018

Présents : Claudio Schwarz, Patrick Hasler, Michel Volorio, André Desages, Emeric Pierre, Pierre-Alain Bex, Bertrand Banderet

Excusés : José Pérez, Gérald Pellegrini, Claude Dubois, Christian Züllli, Serge Vuilleumier, René Galerne, Moise Del Val

Absents : François Budai

1) Acceptation de l'ordre du jour et PV AG 2017

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV de l'AG 2017 est accepté à l'unanimité.

2) Rapport du Président

CS rappelle qu'en 2017 notre ami Philippe Berset est décédé ; il propose de faire une minute de silence en son honneur.

CS nous signale que les manifestations de La Maladière n'ont pas eu lieu en 2017, ce qui n'empêche pas les écoles d'échecs du canton de bien se porter. Il remercie tous ceux qui s'en occupent et plus particulièrement Moise del Val et Tim Rumpf pour La Béroche, GP pour Areuse, PH, Emamzadeh Khosrow et Hervé Marchandise pour Neuchâtel, SV pour La Côte aux Fées et PAB, FB et Claude Gigon pour La Chaux-de-Fonds.

Sur le sponsoring, CS remercie BB qui en tant que responsable financier de Glenmark Pharma a fait un don généreux.

3) Rapport du caissier

MV présente les comptes et signale que l'ANCE a réalisé un bénéfice de Fr. 980.35 en 2017.

4) Vérification des comptes

BB et EP ont vérifié les comptes et proposent à l'AG de donner décharge au caissier. Ce qui est fait à l'unanimité.

5) Nomination du comité

CS propose d'élire en bloc les membres du comité, soit CS, PH, FB, AD, MV, PAB et JP. Ce qui est fait à l'unanimité.

6) Nomination des vérificateurs des comptes

BB et EP sont nommés. Moise Del Val est suppléant.

7) Admissions et démissions

Le club PMP n'existe plus.

8) Cotisations

Elles demeurent inchangées.

9) Bilan des Manifestations 2017

a) CERCN : 1) La Chaux-de-Fonds I ; 2) Attakanski ; 3) Neuchâtel 1 ;

b) championnat cantonal Blitz : 1) Jacques Kolly ; 2) Christophe Rohrer ; 3) Didier Leuba

c) Championnat cantonal junior : Cat. M20 : 1) Aneet Arulanatham – Cat. M14 : 1) Kai Logean – Cat. M10 1) Celian Maillardet

d) Chevaux d'Or : 1) Fredy Gertsch et Claudio Schwarz ; 2) Eyad Allam et Christophe Burri ; 3) Jérôme Holveck et Patrick Hasler

10) Débat sur l'organisation par l'ANCE de tournois par internet via un site gratuit

CS lance la discussion. Aucun intervenant ne s'oppose au principe, mais AD signale qu'il joue sur en ligne à temps perdu et pas forcément dans le cadre de tournois. Il est rejoint dans sa position par BB. PH signale que ce type de tournoi fait baisser la sociabilité. Devant le peu d'engouement, CS demande à PAB de sonder les plus jeunes membres qui pourraient être plus intéressés que les plus âgés.

11) Perspectives 2018

a) championnat cantonal individuel : le CCI ne sera pas organisé cette année.

b) championnat cantonal d'Activ Chess : ne sera pas organisé

c) championnat cantonal Blitz : organisé par Neuchâtel, probablement à l'automne

Pour ce tournoi, la cadence Fisher 3 minutes + 2 secondes par coups est adoptée par un vote. Quatre personnes se sont prononcées pour cette cadence, aucune pour l'ancienne cadence de 5 minutes sans ajout et trois personnes se sont abstenues.

Par ailleurs, il est décidé à l'unanimité de ne pas appliquer les nouvelles règles FIDE sur le blitz. Dès lors, le coup impossible validé continuera à être perdant. PH se propose d'écrire avec la FSE pour la rendre attentive aux difficultés d'application de ces nouvelles dispositions.

d) Championnat cantonal junior : organisé par La Chaux-de-Fonds

e) CERCN : ne sera pas organisé en 2018 ;

f) Chevaux d'Or : sera organisé

g) Paire de Fous : PH rappelle que ce tournoi avait autrefois un beau succès. CS suggère de le relancer à Evologia et prendra contact avec le responsable.

12) Juniors

PAB signale que LA CDF présente une équipe junior et organisera le championnat cantonal junior.

PH signale que Neuchâtel a deux équipes juniors et que les formateurs juniors du canton ont suivi des cours organisés par la FSE à Macollin et dispensés en français.

13) Divers

Pas de divers

L'AG se termine à 22h20.

AD/20.03.2018